

Les chiffres clés

	Au 31/12/12	Au 31/12/13	Evol°
DEFM catégorie A – 25 ans (Pôle emploi)	1 780	1 944	↗ 9%
JDI (MLVA)	1 613	1 705	↗ 6%

## MISSION LOCALE :

- **14 représentants d'entreprises, d'OPCA et de fédération se sont engagés en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes le 11 décembre 2013 lors de la cérémonie de signatures organisée par le CNML**



Jean-Paul Dupré, président du CNML a signé le 11 décembre dernier 6 nouveaux accords de partenariat avec le [groupe La Poste](#), le [groupe Café Merling](#) et plusieurs OPCA et fédération: [Actaliens](#) ( du réseau OPCA PL) [FORCO](#) ( Opca de la grande distribution) le [FAF TT- FPE TT et FAS TT](#) ( Fonds d'Assurance Formation, Fonds professionnel pour l'Emploi et Fonds d'action social du travail temporaire ) associent leur offre de services au profit des jeunes, le CREPI (Fédération nationale des [CREPI](#)).

Les 8 accords signés en 2009 avec l' [ANFA](#), [CASINO](#), [CARREFOUR](#), [CARGLASS](#), [CRIT](#), [Lyonnaise des Eaux SE](#), la [SNCF](#) et [VEOLIA](#) ont été renouvelés .

L'objectif est de favoriser le recrutement des jeunes, notamment en alternance, « en répondant aux besoins de l'entreprise » et de « mieux informer les jeunes » sur les métiers qui recrutent.

Ces partenaires s'engagent à mener des actions avec les missions locales pour « favoriser la qualification et le recrutement, en répondant aux besoins de l'entreprise comme à ceux des jeunes ». Il s'agit aussi de « mieux informer les jeunes et leurs conseillers sur les métiers et les filières qui recrutent » et de « développer le parrainage pour l'emploi notamment dans le cadre de la lutte contre les discriminations ».



*Jeunes Destination Entreprise, 07/01/2014*

## FORMATION :

- **Budget 2014. 15 nouvelles mesures pour les Ligériens**  
Le Budget 2014 de la Région des Pays de la Loire à hauteur de 1,489 milliard d'euros s'articule autour de 15 nouvelles mesures et 4 priorités notamment faciliter l'accès des Ligériens à l'emploi avec par exemple le soutien à la création d'emplois pour les jeunes, la revalorisation des aides aux chômeurs en formation, les aides à l'économie ou encore des places supplémentaires pour les formations sanitaires et sociales. *Budget 2014. 15 nouvelles mesures pour les Ligériens. - Région des Pays de la Loire. - 2014.*  
[En savoir plus sur le site du Conseil régional des Pays de la Loire.](#)
- **Syntec numérique adresse au gouvernement un plan national de formation aux métiers du numérique**  
Dans le prolongement du Contrat d'étude prospective (CEP) de la filière numérique dévoilé par Syntec numérique début décembre 2013 et qui a mis en évidence plus de 36 000 créations d'emplois nets à horizon 2018, le syndicat professionnel a adressé au gouvernement, le 16 janvier 2014, un plan national de formation aux métiers et emplois du numérique. Ce plan prend la forme de dix propositions qui concernent la formation professionnelle mais également la formation initiale, du scolaire au supérieur. Syntec numérique souligne la nécessité d'accélérer la diffusion des

compétences du numérique dès le plus jeune âge. Il entend valoriser les métiers du numérique et l'attractivité du secteur, et insiste sur le renforcement et la simplification des dispositifs d'alternance (apprentissage et professionnalisation). De son côté, Bercy a confié une mission pour préparer la transformation numérique de l'économie française à l'entrepreneur Philippe Lemoine qui devra notamment formuler des propositions en matière de formation d'ici juillet 2014. *Le Syntec numérique adresse au gouvernement un "plan national de formation aux métiers et emplois du numérique"*. - DUCHAMP Cyril. - AEF, 192467, 16 janvier 2014.

- **Le budget régional dédié à la formation professionnelle et à l'apprentissage demeure parmi les plus importants en France**

En 2013, les budgets des régions pour la formation professionnelle et l'apprentissage tendent généralement à stagner. Les Pays de la Loire (282 millions d'euros) font partie des quatre conseils régionaux dont la part du budget primitif 2013 dévolue à la formation professionnelle et à l'apprentissage est la plus importante. Cette part équivaut à 19,1 % de son budget total (contre 14,1 % en moyenne nationale). Ce budget baisse très légèrement par rapport à 2012 (- 0,2 %) ; les plus grandes variations étant enregistrées en Guadeloupe (+ 18 %) et en Paca (- 18 %). *AEF publie les données comparatives des budgets des régions 2013 pour la formation et l'apprentissage*. - FINET Florianne. - AEF, 191934, 9 janvier 2014.

- **Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique a décidé de financer 80 % du salaire des apprentis handicapés**

Afin de développer l'apprentissage des personnes handicapées dans la fonction publique, le comité national du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) a décidé le 11 décembre 2013 de financer 80 % du coût salarial annuel à l'issue de la période d'essai. Cette indemnité remplace l'aide de 4 000 euros par an et par apprenti handicapé versée à tous les employeurs du secteur public. De plus, le programme du FIPHFP visant à améliorer l'accessibilité sur les lieux de travail lancé en 2010 est prolongé jusqu'en 2016. Fin novembre 2013, 40 millions d'euros de financements avaient été accordés par le Fonds au titre de ce programme. *Fonctions publiques : le FIPHFP prend désormais en charge 80 % du salaire des apprentis handicapés*. - FINET Florianne. - AEF, 192115, 9 janvier 2014.

- **Formations prioritaires pour l'emploi : le gouvernement fixe à 100 000 le nombre d'entrées en formation supplémentaires pour les demandeurs d'emploi pour l'année 2014**

Le gouvernement a décidé de fixer à 100 000 – au lieu de 70 000 – le nombre d'entrées en formation supplémentaires pour les demandeurs d'emploi qui devront être financées pour la seule année 2014 grâce au plan de formations prioritaires pour l'emploi annoncé en juin 2013. Une réunion sera organisée le 27 janvier 2014 par le ministère du Travail avec les partenaires sociaux et les Régions, afin de fixer les modalités de financement du dispositif, a annoncé Michel Sapin, ministre du Travail, à l'issue du Conseil des ministres, le 8 janvier 2014. La question de la participation des Régions reste posée alors que l'Île-de-France a décidé de ne pas contribuer au plan pour 2014. *"Formation prioritaire des demandeurs d'emploi" : le gouvernement vise 100 000 entrées en 2014*. - FINET Florianne. - AEF, 192122, 8 janvier 2014.

## INSERTION :



### **Les contrats de professionnalisation dans les Pays de la Loire**

*En 2011, 9 229 contrats de professionnalisation ont été signés dans les Pays de la Loire, dans 4 955 entreprises. En 2012, légère baisse avec 8 498 contrats signés dans 4 657 entreprises. Les chiffres nationaux traduisent les mêmes proportions avec 173 000 contrats signés en 2011 et 158 300 en 2012, soit une représentation régionale pour les Pays de la Loire autour de 5,30 %.*

Qui sont les employeurs ? Trois quarts d'entre eux ont signé un seul contrat de professionnalisation et 2 % représentent à eux seuls 17 % des contrats. 40 % des contrats signés le sont dans des entreprises de moins de 10 salariés et 30 % dans des entreprises de plus de 100 salariés.

Qui sont les salariés ? La répartition hommes-femmes est égale. 54 % des signataires de contrats de professionnalisation ont de 20 à 24 ans. 35 % sont demandeurs d'emploi et 26 % sont des jeunes scolaires.

Les certifications visées par les contrats de professionnalisation sont majoritairement (63 %) des certifications enregistrées au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). On note également 15 % de Certificats de qualification professionnelle (CQP). Quant aux domaines de formation, pas de surprise : 32 % ont trait à la vente et au commerce et le second secteur en tête, transport-manutention-magasinage, ne représente que 7 %.

Pour rappel : le contrat de professionnalisation s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats. Objectif : leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale par une qualification complémentaire en vue d'accéder à un poste déterminé dans l'entreprise. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic selon leur âge et leur niveau de formation, les salariés âgés de 26 ans et plus perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel.

[En savoir plus sur le contrat de professionnalisation](#)

- **6 bénéficiaires de préparation opérationnelle à l'emploi sur 10 retrouvent un emploi à l'issue de leur formation**

Compte tenu des enjeux de l'insertion professionnelle dans l'emploi recherché, deux Opca, Forco et Opcalia ont partagé les résultats de leurs évaluations et enquêtes respectives, menées au cours du 1er semestre 2013, sur les dispositifs de Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) et collective (POEC). Globalement, les deux études en se complétant, révèlent que la Préparation opérationnelle à l'emploi (POE) est plébiscitée par les entreprises et considérée comme un outil de pré-qualification et de pré-recrutement. Les deux enquêtes mettent en évidence la pertinence des dispositifs de POE comme outils d'insertion. En effet, six bénéficiaires sur dix retrouvent un emploi à

l'issue des parcours de formation. Le taux de satisfaction des stagiaires relatif à la formation suivie est de 83 % pour les deux Opca. Sur le plan des âges, les deux enquêtes mettent en lumière que la POE s'adresse largement aux jeunes (40 % des bénéficiaires). L'analyse comparée des deux enquêtes souligne l'intérêt d'impliquer davantage les acteurs économiques locaux et d'avoir plus de visibilité concernant la volumétrie, les types de POE mises en place et les entreprises concernées. *La préparation opérationnelle à l'emploi considérée comme outil de pré-qualification et de pré-recrutement par les entreprises (enquêtes Forco-Opcalia)*. - GRANDIN Philippe. - LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION, 2089, 14 janvier 2014.

- **Le gouvernement vise 35 000 jeunes en service civique en 2014**

Le gouvernement veut intégrer 35 000 jeunes dans le service civique en 2014, contre un objectif initial de 31 000. L'objectif final est d'atteindre 100 000 volontaires à l'horizon 2017. Créé en 2010, le service civique permet à des jeunes de 16 à 25 ans, quel que soit leur niveau d'études, d'effectuer une mission d'intérêt général (en France ou à l'étranger) sur une période de six à douze mois, indemnisée environ 570 euros net par mois. En 2013, la durée moyenne des missions réalisées par les jeunes est passée de 6 à 7,2 mois et la mixité sociale des jeunes volontaires a été encouragée. Sur ce dernier point, l'objectif fixé par le gouvernement est que 25 % de volontaires soient issus des quartiers "politique de la ville" (17 % actuellement) et que 6 % soient des jeunes en situation de handicap. Il faut "que les jeunes en service civique soient représentatifs de l'ensemble de la population" et que l'on puisse aussi "attirer des jeunes qui sont en rupture pour les aider à monter leur projet", a souligné François Chérèque, président de l'Agence du service civique (ASC). *Le gouvernement veut intégrer 35 000 jeunes dans le service civique en 2014*. - GRANDIN Philippe. - LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION, 2086, 9 janvier 2014.

- **En juin 2013, 45,7 % des sortants des listes de Pôle emploi ont repris un emploi**

En juin 2013, 469 800 demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B ou C) sont sortis des listes de Pôle emploi. Parmi eux, 45,7 % ont repris un emploi. Cette part a augmenté de 0,1 point par rapport à mars 2013 (+ 1 point sur un an). Au total, 4,2 % des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B ou C fin mai 2013 sont sortis des listes au cours du mois de juin 2013 pour reprendre un emploi. Ce taux a augmenté de 0,2 point par rapport à mars 2013 (- 0,1 point sur un an). Parmi les demandeurs d'emploi ayant repris un emploi en juin 2013, 44,4 % ont accédé à un contrat à durée indéterminée ou à un contrat à durée déterminée de six mois ou plus, et 83,3 % étaient toujours en emploi en septembre 2013, soit trois mois après leur reprise d'emploi. *Les sortants des listes de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, en juin 2013*. - Dares, Pôle emploi. - DARES INDICATEURS, 001, janvier 2014. - 6 p.

## ORIENTATION :

- **Orientation : le nouveau service est lancé**

Institué par la loi de 2009 qui réaffirme que "l'orientation est un droit pour tous et un service public", le Service public de l'orientation (SPO) prévoit un service gratuit et accessible à tous. Il est déployé dans les Pays de la Loire qui font partie des 7 régions qui expérimentent ce dispositif. Copilotée par la Région des Pays de la Loire et l'État, la mise en place du SPO a été coordonnée par le Carif-Oref des Pays de la Loire. Une charte a formalisé les coopérations entre les acteurs et, à la fin de l'année 2013, les 17 territoires ont été labellisés. 2 350 agents et salariés interviennent auprès des différents publics. On compte par ailleurs 413 points d'accueil dont 188 avec rendez-vous. Le travail à venir consistera à "harmoniser les pratiques, améliorer les passerelles, professionnaliser les acteurs pour rendre le service plus lisible par le public". *Orientation : le nouveau service est lancé*. - GESLIN Edith. - OUEST FRANCE, s.n., 22 janvier 2014.

## EMPLOI :

- **Hausse de 2,8 % du nombre d'intérimaires en novembre 2013**

Dans les Pays de la Loire, on observe, après correction des variations saisonnières, une hausse de l'emploi intérimaire de 2,8 % pour le mois de novembre. Cette hausse correspond à la création de 1 203 postes supplémentaires et porte à 43 835 le nombre d'intérimaires dans la région. L'industrie, secteur dominant dans l'intérim régional, est le principal responsable de cette hausse. En effet, le secteur a vu sa population intérimaire croître de 3,8 % sur le mois. La hausse concerne toutes les catégories socioprofessionnelles et plus particulièrement les ouvriers, la catégorie la plus représentée dans l'intérim. De même, tous les départements ont vu leur effectif intérimaire croître. Aux premiers rangs : la Mayenne (+ 5 %) et la Vendée (+ 4,9 %). *Situation au 30/11/2013*. - Pôle emploi Pays de la Loire. - L'EMPLOI INTÉRIMAIRE, s.n., janvier 2014. - 4 p.

- **Projet éolien "des deux îles" : 130 emplois promis sur les îles par GDF Suez**

D'ici quelques mois, l'État dévoilera son choix pour la construction et l'exploitation du parc éolien en mer dit "des deux îles" en Vendée. Deux candidats se sont positionnés : EDF énergies nouvelles allié à WPD Offshore et GDF Suez allié à EDP renewable, Neonen Marine et Areva. Cette deuxième candidature a été présentée le 20 janvier 2014 à La Roche-sur-Yon. Le projet de GDF Suez prévoit ainsi 130 emplois de maintenance à répartir entre les deux îles et "500 emplois en tout, avec les emplois indirects". Par ailleurs, GDF Suez a d'ores et déjà signé des accords avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vendée ou Vendée expansion pour impliquer les PME locales au projet. *Éolien en mer : 130 emplois promis sur les îles*. - DUPONT Brice. - OUEST FRANCE, s.n., 21 janvier 2014.

- **Les travailleurs saisonniers en Vendée. Édition 2013**

En 2010, la Vendée a comptabilisé 38 003 emplois estivaux en 2010, majoritairement occupés par des femmes (53 %) et des jeunes (la tranche des 18 à 25 ans est la plus représentée). 49 % des postes ne couvrent que l'un et/ou l'autre des deux mois estivaux (juillet/août), tandis que 43 % des postes ont offert des possibilités de travail sur plus de 2 mois. Si près de la majorité des emplois estivaux concernent le tourisme (47 %), les autres secteurs offrent également des possibilités dans la santé, l'action sociale, l'administration publique ou les industries alimentaires. Les cantons

littoraux et les deux îles concentrent 54 % de l'emploi estival, soit plus de 15 000 postes salariés. Les besoins apparaissent différenciés selon la zone géographique : le poids des activités de services varie ainsi de 60 % sur le littoral à 32 % en Vendée. L'enquête menée par la Maison départementale de l'emploi et du développement économique de Vendée s'appuie sur un questionnaire diffusé par différents canaux. Elle regroupe les réponses de 5 % de l'ensemble des travailleurs saisonniers de Vendée. *Les travailleurs saisonniers en Vendée. Édition 2013. - Maison départementale de l'emploi et du développement économique de la Vendée. - La Roche-sur-Yon : MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, 2014. - 27 p.*

- **Pêche en Pays de la Loire : l'avenir à bras-le-corps**

Avec 6 ports de pêche, la filière de la pêche ligérienne compte 450 entreprises et 1 500 marins. C'est la 2<sup>e</sup> région française pour la pêche maritime en nombre de bateaux et en valeur. Accompagnée de la Région des Pays de la Loire, la filière travaille sur plusieurs projets : l'effort de repeuplement avec une civellerie et la création d'une organisation de production pour la civelle, l'expérimentation de la senne danoise en remplacement du chalut traditionnel pour réduire la consommation de gazole et préserver la ressource, et enfin, le projet Valpena qui vise à faire cohabiter les différentes activités maritimes (pêche, éolien, extraction de granulats, transport...). Le budget consacré à la pêche et à l'aquaculture par la Région en 2013 était de 4,2 millions d'euros. *Pêche en Pays de la Loire : l'avenir à bras-le-corps. - Région des Pays de la Loire. - 2014.*

- **17 % d'emploi public dans les Pays de la Loire : le poids le plus faible de France**

Dans les Pays de la Loire, 260 000 personnes travaillaient dans la Fonction publique en 2011. On compte ainsi 73 emplois publics pour 1 000 habitants, soit le plus faible taux d'administration des régions françaises (en moyenne 82 emplois publics pour 1 000 habitants en province). La Fonction publique d'État est particulièrement peu représentée (30 emplois publics d'État contre 36 en province pour 1 000 habitants). De même, les emplois territoriaux sont moins déployés dans la région (3 points de moins qu'en moyenne en province). Au contraire, la présence des emplois hospitaliers est la même dans les Pays de la Loire qu'au niveau national (18 emplois publics hospitaliers pour 1 000 habitants). Dans les départements de la région, les différences sont marquées. La Vendée a ainsi le taux d'administration le plus faible de France après l'Ain, La Loire-Atlantique regroupe 101 000 emplois publics, soit 39 % de l'effectif régional et 5 fois plus que la Mayenne, mais si la présence à Nantes de collectivités et d'organismes à vocation régionale fait de la Loire-Atlantique le département au taux d'administration le plus élevé de la région, celui-ci reste inférieur à la moyenne en province. Par ailleurs, dans la région, 65 % des emplois publics (dont 81 % des postes de la Fonction publique hospitalière) sont occupés par des femmes (3,5 points de plus qu'en moyenne en province). Enfin, les emplois les plus qualifiés se trouvent dans la Fonction publique d'État avec le ministère de l'Éducation nationale (57 % sont de catégorie A), tandis que la Fonction publique territoriale compte le plus de catégorie C (74 %). *17 % d'emploi public dans les Pays de la Loire : le poids le plus faible de France. - Insee Pays de la Loire ; FOUCHARD Christophe. - FAITS ET CHIFFRES, 489, janvier 2014.*

## **POLITIQUE DE L'EMPLOI :**

- **Michel Sapin veut freiner les emplois d'avenir dans le secteur marchand en vue de limiter les effets d'aubaine**

Michel Sapin, le ministre du Travail, indique que "le nombre d'emplois d'avenir devra atteindre 135 000 à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2014", "soit 35 000 supplémentaires au 1<sup>er</sup> semestre 2014", dans une lettre datée du 16 décembre 2013 et adressée aux préfets, aux Direccte, Dieccte et au directeur général de Pôle emploi qui a pour objet les "orientations pour la mise en oeuvre de la politique de l'emploi au 1<sup>er</sup> semestre 2014". Cependant, Michel Sapin demande à ce que la part des emplois d'avenir réalisés dans des entreprises du secteur marchand soit "davantage maîtrisée, pour limiter les effets d'aubaine et assurer un niveau d'exigence élevé vis-à-vis de ces employeurs". "Cette part est au plan national de plus de 17 % des prescriptions en 2013, et même 27 % sur les 3 derniers mois : elle ne doit plus s'accroître en 2014", prévient-il. Face à la forte montée en puissance des signatures avec des employeurs privés, le gouvernement a donc décidé de freiner le processus. Certains acteurs de la formation en alternance et de l'insertion avaient alerté les pouvoirs publics du risque d'une substitution des emplois d'avenir aux contrats d'apprentissage, voire à des emplois classiques. *Emplois d'avenir : Michel Sapin veut "limiter les effets d'aubaine" dans le secteur marchand. - BOUZGARROU Claire-Hélène. - AEF, 192552, 17 janvier 2014.*

## **ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET SOCIAL**

- **Le financement des partenaires sociaux ne passera plus par les Opca, mais par un nouveau Fonds paritaire**

Le financement des organisations patronales et syndicales par le biais des Opca devrait se terminer au 1<sup>er</sup> janvier 2015. En lieu et place, le projet de loi relatif à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale rédigé par les services de Michel Sapin après la signature de l'Accord national interprofessionnel (ANI) du 14 décembre 2013, opère, dans son article 17, une refonte et une clarification des ressources des partenaires sociaux en créant un nouveau Fonds paritaire destiné à se substituer aux financements actuels issus du paritarisme. Un organisme piloté par les huit organisations d'employés et d'employeurs représentatives (CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC et FO côté salariés ; Medef, CGPME et UPA pour le patronat) selon la règle de la présidence tournante, mais avec le concours d'un commissaire du Gouvernement nommé par le ministère du Travail. Ce fonds paritaire sera alimenté par l'État et les entreprises, au travers d'une contribution mutualisée correspondant à celle jusqu'alors versée par celles-ci aux Opca au titre de la formation professionnelle. La contribution de l'État à ce "pot commun" aura notamment vocation à contribuer aux frais de formation des représentants syndicaux des salariés. Jusqu'alors, ceux-ci étaient assurés par l'obligation faite à certains employeurs de maintenir le salaire de leurs collaborateurs en formation syndicale. Un dispositif – dit 0,08 % - qui disparaît dans le projet de loi. *Projet de réforme : le financement des partenaires sociaux ne passera plus par les Opca, mais par un nouveau Fonds paritaire. - D'ALGUERRE Benjamin. - LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION, 2084, 7 janvier 2014.*

## ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE :

### - Guide des entreprises des Pays de la Loire. 2013-2014

Si la région des Pays de la Loire bénéficiait, en juillet 2013, du taux de chômage le plus bas des régions françaises (9,4 %), ce taux a pourtant augmenté d'un point en un an et reste à un niveau élevé. Par ailleurs, on constate de gros contrastes entre les différents secteurs d'activité et les territoires. Ce "Guide des entreprises des Pays de la Loire" établit la liste des entreprises de la région par secteur (agroalimentaire, bâtiment travaux publics, commerce, industrie et services) et détaille leur activité, la ville dans laquelle elles sont implantées, l'effectif et le nom du responsable. Pour chaque secteur, l'actualité des entreprises est présentée (investissements, reprises, déménagements, emplois...). Les grands employeurs et les grands sites industriels sont également recensés. Plusieurs thèmes sont également abordés : la création/transmission/reprise d'entreprise, la recherche et l'innovation et enfin, la formation. *Guide des entreprises des Pays de la Loire. 2013-2014. - Ouest France entreprises. - Rennes : OUEST FRANCE, 2013. - 94 p.*

### - Hausse du nombre de créations d'entreprises sur la période janvier-novembre 2013

Entre janvier et novembre 2013, le nombre de créations d'entreprises est supérieur par rapport à la même période en 2012 (+ 14 % pour les entreprises artisanales et + 23 % pour les entreprises inscrites au registre du commerce) tandis que le nombre de reprises d'entreprises artisanales baisse fortement (- 27 %). Parallèlement, le nombre de liquidations judiciaires et de redressements judiciaires prononcés depuis le début de l'année 2013 sont supérieurs de 13 % et 28 % par rapport à 2012. Par ailleurs, entre septembre et octobre 2013, le nombre d'intérimaires en région a légèrement augmenté (+ 0,9 %) et en octobre 2013, le nombre d'intérimaires est supérieur de 4,2 % à octobre 2012, et ce, du fait de l'industrie (+ 6 % d'intérimaires sur un an). En outre, en novembre, le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi diminue (- 2,8 %) mais reste stable sur un an, tandis que le nombre de demandeurs d'emploi diminue de 0,3 % en novembre (contre - 0,1 % au niveau national). Pour autant, sur un an, quelque soit la tranche d'âge, le chômage augmente sur un an (de + 3,8 % pour les moins de 25 ans à + 12,4 % pour les 50 ans et plus). *Un marché du travail ambivalent, légère hausse de la consommation. - Observatoire régional économique et social des Pays de la Loire. - OBSERVATOIRE DE CONJONCTURE, 54, décembre 2013. - 9 p.*

## MARCHE DU TRAVAIL :

### - Vendée : situation du marché du travail au 31 décembre 2013

Le taux de chômage au 3ème trimestre 2013 en Vendée est en léger recul, il s'établit à 9 %. Le taux de chômage régional diminue également, contrairement au niveau national. Le nombre de demandeurs d'emploi demeure en hausse dans le département (+9,6 % par rapport à décembre 2012). Toutefois, les offres d'emploi progressent pour le 3ème mois consécutif. *Situation départementale du marché du travail au 31 décembre 2013. - Maison départementale de l'emploi et du développement économique de la Vendée. - BARO'MDEDE, 15, février 2014. - 1 p.*

### - Hausse de 8,1 % du nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues sur un an

Au 31 décembre 2013, on compte 282 389 demandeurs d'emploi toutes catégories confondues dans les Pays de la Loire, soit 8,1 % de plus qu'un an auparavant. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a progressé de 7 % sur cette période. Parallèlement, les offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi progressent de 24,4 % sur cette même période hormis pour l'intérim (- 14,5 %). *Situation au 31/12/2013. - Pôle emploi Pays de la Loire. - LE MARCHÉ DU TRAVAIL CHIFFRES CLÉS, s.n., janvier 2014. - 1 p.*

### - Le taux de chômage progresse de 0,4 % au 2e trimestre 2013 et atteint 9,1 %

Fin novembre 2013, plus de 49 000 Vendéens recherchent un emploi, soit 4 000 personnes de plus qu'à la même période en 2012. Pour autant, les offres d'emploi sur un an sont plus nombreuses (+ 8,3 %), même si les offres d'emploi durables diminuent (-3,3 %). Le taux de chômage en Vendée atteint, au 2e trimestre 2013, 9,1 %, progressant de 0,4 %, comme en moyenne régionale. Il demeure cependant inférieur de 0,3 % au taux de chômage des Pays de la Loire et de 1,4 % au taux de chômage national. Cependant, il progresse dans toutes les zones d'emploi du département ; la zone la plus touchée étant les Sables-d'Olonne (12,5 %, contre 5,9 % aux Herbiers). *Situation départementale du marché du travail au 30 novembre 2013. - Maison départementale de l'emploi et du développement économique de la Vendée. - BARO'MDEDE, 24, janvier 2014. - 1 p.*

### - Les Sables-d'Olonne : le chômage reste le plus élevé de la région depuis 3 ans

Avec plus de 12 %, la zone d'emploi des Sables-d'Olonne enregistre le taux de chômage le plus fort de la région depuis trois ans. Pour Anne-Marie Prieur, directrice de l'agence de Pôle emploi, plusieurs facteurs sont en cause : le vieillissement de la population, l'absence de mobilité des demandeurs d'emploi, le manque de diversité des offres d'emploi, cantonnées essentiellement à la grande distribution, l'hôtellerie-restauration, la santé et les services à la personne, et l'absence de grosses entreprises. *Le chômage des seniors frappe la région sablaise. - OUEST FRANCE, s.n., 10 janvier 2014.*

### - L'emploi intérimaire augmente de 3 % en novembre 2013

Fin novembre 2013, le nombre d'intérimaires s'établit à 598 800, en valeur corrigée des variations saisonnières, soit une hausse mensuelle de 3 % (+ 17 200 emplois intérimaires par rapport à fin octobre 2013), selon Pôle emploi. En un an, l'intérim augmente de 5,4 % (+ 30 800 de fin novembre 2012 à fin novembre 2013). En novembre 2013, le tertiaire (+ 4,9 %) et l'industrie (+ 3,6 %) voient leurs effectifs augmenter. En revanche, la construction est en baisse (- 1,4 %). *L'emploi intérimaire en hausse de 3 % en novembre 2013 (+ 5,4 % sur un an) (Pôle emploi). - BOUZGARROU Claire-Hélène. - AEF, 192182, 9 janvier 2014.*

- **Le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés augmente de 1,3 % en novembre 2013**  
 Au mois de novembre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés (2 733 900) augmente de 1,3 % sur un mois et de 3,2 % sur un an, selon Pôle emploi. L'évolution mensuelle s'explique par la hausse du nombre des bénéficiaires de l'assurance chômage (Allocation de retour à l'emploi - ARE, Allocation unique dégressive - AUD, Allocation aux chômeurs âgés - ACA : + 1,2 %), légèrement compensée par la hausse du nombre des bénéficiaires des allocations de Solidarité-État (Allocation de solidarité spécifique - ASS, Allocation temporaire d'attente - ATA, Allocation équivalent retraite - AER de remplacement, Aide exceptionnelle pour l'emploi - AEPE, Allocation transitoire de solidarité - ATS, Fonds transitoire : + 1,8 %). *Le nombre de chômeurs indemnisés augmente de 1,3 % en novembre 2013 (Pôle emploi).* - BOUZGARROU Claire-Hélène. - AEF, 191974, 3 janvier 2014.
- **Baisse de 2,5 % des effectifs dans les entreprises du bâtiment au 3e trimestre 2013**  
 Hors Mayenne, les effectifs des entreprises régionales du bâtiment sont, à la fin du 3e trimestre 2013, en repli de 2,5 % par rapport à fin septembre 2012. Hormis la Mayenne, dont les chiffres ne sont pas disponibles, tous les départements de la région enregistrent une baisse d'effectif : de - 0,2 % en Vendée à - 6,9 % dans la Sarthe. Le gros œuvre est particulièrement impacté (- 5,4 % en moyenne régionale). *Hors Mayenne, les effectifs des entreprises du bâtiment ont diminué de 2,5 % au troisième trimestre 2013.* - Cellule économique régionale du BTP des Pays de la Loire. - ACTIVITÉ DES ENTREPRISES, s.n., janvier 2014. - 1 p.
- **Hausse de 7,7 % du nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues sur un an**  
 Au 30 novembre 2013, on compte 282 233 demandeurs d'emploi toutes catégories confondues dans les Pays de la Loire, soit 7,7 % de plus qu'un an auparavant. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a progressé de la même manière sur cette période. Parallèlement pourtant, les offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi progressent légèrement sur cette période (+ 0,6 %) et particulièrement les offres d'emploi durables (+ 6,6 %). *Situation au 30/11/2013.* - Pôle emploi Pays de la Loire. - LE MARCHÉ DU TRAVAIL CHIFFRES CLÉS, s.n., janvier 2014. - 1 p.
- **En novembre 2013, les Pays de la Loire enregistrent une baisse plus importante du nombre de demandeurs d'emploi qu'en moyenne en France**  
 En novembre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues diminue de 0,3 % dans les Pays de la Loire (contre - 0,1 % en moyenne en France). Toujours sur un mois, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente de 0,5 % (idem en moyenne nationale). Sur un an, toutes catégories confondues, le nombre de demandeurs d'emploi croît de 7,8 % (contre + 5,9 % en moyenne nationale). Par rapport à octobre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi varie, selon les départements de - 1 % dans la Sarthe à + 0,2 % en Mayenne. Parmi les demandeurs d'emploi, seule la catégorie des 50 ans et plus augmente sur un mois (+ 1,2 %). C'est également celle qui progresse le plus sur un an (+ 11,5 %). Enfin, les offres d'emploi collectées par Pôle emploi diminuent en Pays de la Loire au cours des 3 derniers mois de 9,8 % par rapport aux trois mois précédents. La baisse est moins accentuée pour les emplois durables (- 4,3 %). *Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle emploi en région Pays de la Loire en novembre 2013.* - Pôle emploi Pays de la Loire, Directe Pays de la Loire. - LE MARCHÉ DU TRAVAIL PUBLICATION, s.n., novembre 2013. - 22 p.

## DEMOGRAPHIE :

- **30 000 habitants supplémentaires chaque année depuis 2006 dans les Pays de la Loire**  
 Au 1er janvier 2011, la région des Pays de la Loire compte 3 601 000 habitants. C'est la 5e région la plus peuplée de France et la première du littoral atlantique. Entre 2006 et 2011, la population de la région a augmenté de 30 000 personnes chaque année, soit une croissance moyenne de 0,86 %, supérieure à la moyenne nationale (+ 0,54 %). Cette augmentation de la population s'appuie sur l'accroissement du solde naturel (qui assure un peu plus de la moitié de la poussée démographique) et les flux migratoires positifs ; la croissance démographique étant essentiellement tirée par les départements du littoral. *30 000 habitants supplémentaires chaque année depuis 2006 dans les Pays de la Loire.* - Insee Pays de la Loire ; DUVERNE Sylvain. - FAITS ET CHIFFRES, 490, janvier 2014.
- **Depuis 1982, les Pays de la Loire ont gagné 670 000 habitants**  
 Au cours des 30 dernières années, les Pays de la Loire ont gagné 23 000 habitants en moyenne chaque année (+ 0,7 % par an, contre + 0,5 % en moyenne nationale). La poussée démographique s'est intensifiée après 2006 (+ 0,9 %) sous l'effet conjugué de soldes naturels et migratoires nettement positifs. Dans ce contexte, la Loire-Atlantique et la Vendée se distinguent avec respectivement + 10 400 et + 5 500 nouveaux habitants par an entre 1982 et 2011, soit plus des deux tiers de la croissance de la population des Pays de la Loire. Le Maine-et-Loire connaît une croissance identique à celle de la France (+ 0,5 %) alors que la Sarthe et la Mayenne se situent légèrement en deçà (+ 0,4 %). L'aire urbaine de Nantes abrite un quart de la population régionale et absorbe un tiers de sa croissance démographique (+ 1 % d'habitants par an entre 1982 et 2011). L'aire urbaine d'Angers enregistre une croissance de 0,8 %, celle de Saint-Nazaire de + 0,6 %, tandis que l'aire urbaine du Mans s'accroît plus modestement (+ 0,4 %). La Roche-sur-Yon et Laval enregistrent des croissances dynamiques (respectivement + 1,1 % et + 0,7 %), à l'inverse de Cholet (+ 0,3 %). D'une manière générale, les communes périphériques aux grandes aires urbaines sont dynamiques démographiquement : elles captent 31 % de la croissance régionale entre 2006 et 2011, contre 19 % entre 1982 et 2011. *Depuis 1982, les Pays de la Loire ont gagné 670 000 habitants.* - Insee Pays de la Loire ; PAVEN Sylvie. - FAITS ET CHIFFRES, 491, janvier 2014.
- **Vendée : l'attractivité démographique se poursuit**  
 Au 1er janvier 2011, la Vendée comptait 642 657 habitants, soit 18 % des résidents des Pays de la Loire. Depuis 2006, la population progresse chaque année de 1,4 %. La Vendée se place ainsi au 3e rang des départements français en matière de croissance de population annuelle et au 1er rang de la région. Pour près de 80 % cette croissance s'explique par l'excédent des arrivées en Vendée sur les départs et pour 20 % par l'excédent des naissances. Dans le département, le dynamisme démographique est marqué dans les communes du rétro-littoral,

tandis qu'une croissance modérée voire négative s'observe dans certaines communes à l'Est du département. *Population légale 2011 en Vendée : l'attractivité démographique se poursuit.* - Insee Pays de la Loire ; LERENARD Agnès. - FAITS ET CHIFFRES, 488, décembre 2013.

## INFOS ENTREPRISES (source : CCI Vendée)



### CHALLANS

**L'entreprise Rolmer a trouvé un repreneur.** Mise en vente l'année dernière par le groupe Marine Harvest, la société challandaise spécialisée dans la transformation des produits de la mer a été reprise le 1er janvier dernier, par Laurent Mauray. Les 62 emplois ont été conservés. L'entreprise, qui existe depuis 27 ans, produit actuellement 700 tonnes de produits finis chaque année pour un CA de 9,2 ME. Rolmer est certifiée IFS (International Food Standard) au niveau supérieur depuis 2007. (DUPONT Brice, *Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 25/01/14 p.17*)

**Néo Technologies innove et exporte depuis Challans.** Transférée à Challans en novembre, Néo Technologies est spécialisée dans la conception et la fabrication de produits et composants électroniques, notamment pour les récepteurs satellites. Créée à Vairé en 2008 autour de deux personnes, elle en emploie aujourd'hui sept, et est en phase de recrutement pour doubler ses effectifs d'ici la fin de l'année. La moitié de sa production est exportée en Europe (23%) et aux Etats-Unis (27%). Rencontre avec Eric Charlot, président de Néo Technologies. (DUPONT Magali, *Courrier Vendéen (Le) 16/01/14 p.12*)

**Serba.** Bref. Christian Jarny et Patrick Guérin, co-fondateurs du bureau d'ingénierie Serba, cèdent la main à Stéphane Jarny (fils de Christian) et Thierry Balvadeau (cadre de l'entreprise). Ils restent deux ans impliqués dans le comité stratégique de l'entreprise. Serba emploie 80 salariés et réalise 10 ME de CA. (Lettre API (La) n°995, 09/01/14 p.4)

### CHATEAU-D'OLONNE

**Alubat. Le fabricant de voiliers repris par une équipe de patrons vendéens.** En dépôt de bilan, Alubat a été repris à la mi-décembre par des industriels locaux et des propriétaires de bateaux. Un pool de 15 actionnaires au total, dont les familles Audureau, Barreteau, Bougro et Robin. Présent au salon nautique, le fabricant de voiliers en aluminium veut renforcer son réseau commercial hors Europe. (Journal des Entreprises (Le) - Loire-Atlantique Vendée 01/2014 p.26)

### COEX

**Arcadial, 700 maisons en bois plus tard.** Créée en 2004 par Michel Voisin, la société emploie aujourd'hui 70 salariés qui interviennent dans 19 départements. Toutefois, 75% de l'activité est réalisée en Vendée, Loire-Atlantique et Charente-Maritime. Elle réalise 15 ME de CA. Michel Voisin est en train de laisser la main à trois co-gérants : ses deux enfants et son gendre. (Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 08/01/14 p.16)

### COMMEQUIERS

**Socovet. "Le textile redevient attrayant".** A la tête du fabricant de prêt-à-porter Socovet, Tony Herblot revient sur la reprise de l'atelier de confection de Moutiers-les-Mauxfaits. Président du groupement professionnel Mode Grand Ouest, le dirigeant évoque le rebond du textile dans la région, porté par l'essor des grandes maisons du luxe. Socovet Sistem emploie 49 salariés, et réalise un CA de 1,9 ME. (Journal des Entreprises (Le) - Loire-Atlantique Vendée 01/2014 p.27)

### LES SABLES D'OLONNE

**Offshore pétrolier : Ocea confirme son implantation dans le secteur.** Alors que les ateliers des Sables d'Olonne du chantier Ocea sont actuellement en pleine refonte, le groupe continue d'engranger des commandes pour l'ensemble de ses quatre sites. La construction des crew-boats en série pour l'offshore pétrolier est à plein régime. (LE PROVOST Jean-Marie, *Marin (Le) 24/01/14 p.15*)

### L'ILE-D'YEU

**Parc éolien offshore des deux îles : Yeu accueillera une base de maintenance.** Personne ne sait qui remportera le marché fin mars, mais les deux consortiums ont choisi de s'installer à l'île d'Yeu et sur le site des Bossiles, pour y aménager leur centre de maintenance. Une centaine d'emplois sont à la clé, dont une vingtaine de marins et une soixantaine d'électromécaniciens. (Courrier Vendéen (Le) 16/01/14 p.7)

### SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE

**L'entreprise Allez a traversé toutes les tempêtes.** Créé en 1938, le site gillocrucien, plus grosse unité du groupe Allez, emploie aujourd'hui 152 salariés sur les 1 300 collaborateurs du groupe en France. Allez travaille à 65% pour le secteur public : infrastructures de réseaux d'énergie, éclairage public, mais aussi pour les télécoms, le tertiaire et

l'industrie. René Freton succède à Patrick Le Comte, directeur, qui part à la retraite. (KERJOUAN Marylise, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 25/01/14 p.17 voir aussi Courrier Vendéen 30/01/14 p.23 )

## SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

**Bénéteau vise un net rebond de sa rentabilité.** Le groupe retrouve la croissance dans le nautisme, son principal marché. Ce rebond attendu provient pour l'essentiel de l'Amérique du Nord, où Bénéteau mise sur une progression de 35% grâce à la montée en puissance de ses ventes de bateaux à moteur. Par contre, l'habitat, autre division de Bénéteau, devrait enregistrer une perte opérationnelle de 3 ME. (BARJONET Claude, Echos (Les) 31/01/14 )

## SAINT-JEAN-DE-MONTS

**Mie Cécile. La PME se dote d'un réseau social.** L'entreprise familiale a créé un réseau social collaboratif pour ses salariés, suite à une enquête de climat social qui révélait un déficit de communication interne. Aujourd'hui 60% des salariés sont inscrits sur "C@linosphère". L'entreprise envisage désormais de l'ouvrir à ses franchisés. ( Journal des Entreprises (Le) - Loire-Atlantique Vendée 01/2014 p.31 )

## **INFOS TERRITOIRE** (source : CCI Vendée)



## BATIMENT/TRAVAUX PUBLICS

**La région Pays de la Loire s'engage à soutenir le BTP.** Dans le cadre d'un plan d'urgence pour le BTP voté en juin dernier, le conseil régional a signé une charte avec les professionnels autour de 16 engagements pour faciliter l'accès à la commande publique régionale. La stratégie régionale de transition énergétique proposée au vote du budget primitif 2014 complètera ces mesures pour donner une nouvelle impulsion à la politique d'aide à la rénovation énergétique des particuliers et renforcer la filière bâtiment. Le cluster Novabuild, qui a pour vocation d'accompagner la mutation de la filière du BTP vers l'éco-construction, a d'ailleurs lancé un appel à projets pour faire connaître aux entreprises du BTP les outils de l'innovation. ( Lemoniteur.fr 08/01/14 )

## ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT DURABLE

**Eolien en mer : 130 emplois promis sur les îles.** Le consortium mené par GDF Suez a présenté, lundi, à la Roche sur Yon, son projet pour le parc éolien en mer au large de la Vendée. Deux bases de maintenance sont prévues sur les îles de l'île d'Yeu et de Noirmoutier. Les porteurs du projet déclarent avoir pris en compte les demandes des pêcheurs professionnels, inquiets de voir se réduire leur zone de pêche. Ils estiment également que le parc sera "source de tourisme". (DUPONT Brice, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 21/01/14 p.8 Voir aussi Le Marin 24/01/14 p.16 )

**Eoliennes de l'île d'Yeu : GDF-Areva abat ses cartes.** Le premier appel d'offres pour le champ éolien de Guérande lui avait échappé. Le consortium GDF-Areva débarque en force pour promouvoir son projet vendéen. La décision devrait intervenir en avril. (GUILLEMOIS Camille, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 11/01/14 p.6 )

**Les Pays de la Loire veulent produire la moitié de leur électricité en mer.** Produire en 2050, 100% de l'électricité nécessaire à la région sous forme renouvelable, dont la moitié en mer : c'est l'objectif que Christophe Clergeau, vice-président du conseil régional des Pays de la Loire, a exposé à l'occasion du salon organisé par l'EWEA (European Wind Energy Association) à Francfort, où la filière ligérienne de cette industrie naissante a affiché ses ambitions. Le conseil régional investira 180 ME dans les différents maillons de la filière. La région et le Syndicat des énergies renouvelables organisent un colloque à Nantes le 13 février prochain sur le thème : "L'éolien offshore, une filière en construction". (LAFLEUR Gwenaëlle, Marin (Le) 10/01/14 p.18 )

**Des patrons prêts à faire la révolution écolo.** Les chambres consulaires des Pays de la Loire viennent d'engager une réflexion, prélude à un plan de bataille. Bruno Hug de Larauze, président de la CCI régionale, veut entraîner les patrons dans la Troisième révolution industrielle et agricole (Tria). "Nous devons diminuer par quatre l'émission de gaz à effet de serre d'ici à 2050. Autant aborder ce défi comme une opportunité et pas une contrainte". (BALLU Thierry, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 28/12/13 p.7 )

## PECHE/AGRICULTURE

**Vent portant pour la criée... et toute une filière.** En 2013, le centre de marée des Sables d'Olonne confirme ses bons résultats et sa quatrième place en France. Interview de Patrice Allaire à la Poissonnerie des Olonnes, de Jacques Lebrevellec et Christian Pitra, respectivement directeur et président de l'ACAV, et de Pierre Sarrazin, responsable de la criée. (MARIN Matthieu, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 23/01/14 p.17 )



**Pêche : il est temps de se poser les bonnes questions.** Avec 13 293 tonnes débarquées sous les quatre criées vendéennes et un chiffre d'affaires dépassant les 80 millions d'euros, la pêche vendéenne a signé un bon exercice 2013 et port Vendée a confirmé son deuxième rang au plan national. Pour autant les quatre ports ne sont pas sur le même pied d'égalité. Selon José Jouneau, président de l'organisation des producteurs de Vendée : "il est temps de se poser les bonnes questions et d'anticiper pour ne pas tomber dans la crise". Graphique : tonnages et chiffres d'affaires des quatre criées en 2012 et 2013. ( Sables Vendée Journal (Les) 09/01/14 p.8-9 )

## GESTION/FINANCES

**Prêt d'honneur pour des projets régionaux.** Le Réseau Entreprendre soutient des petites entreprises innovantes des Pays de la Loire, et pas seulement technologiques. Deux projets viennent de bénéficier de prêts d'honneur Territoires d'Innovations (40 000 et 30 000 euros), avec le concours de la Région, de la Caisse des Dépôts et de 4 banques locales. 1,8 ME ont été mobilisés pour 3 ans. (GUILLEMOIS Camille, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 18/01/14 p.7 )

**La Région investit dans ses petites entreprises.** Dans la panoplie des aides mises en place pour soutenir l'entreprise et l'emploi, la Région Pays de la Loire investit dans des sociétés prometteuses, aux côtés des investisseurs privés, comme Pays de la Loire développement, Bamboo ou K@Vendée. 19 entreprises régionales ont à ce jour bénéficié de ce coup de pouce, pour un total de 9 ME. Parmi les dernières entreprises aidées, Europa Sweet (Boufféré) a investi le marché de la pâte à tartiner, et Cd'O (Fontenay le Comte) a intégré le secteur du luxe et se spécialise dans la fabrication d'espaces événementiels pour les marques. (GUILLEMOIS Camille, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 22/01/14 p.7 )

**La CCI lance un fonds de prêts pour les entreprises.** Suite à un accord avec Bpifrance, la chambre de commerce et d'industrie des Pays de la Loire lance un fonds doté de 2,5 millions d'euros. Celui-ci accordera des prêts compris entre 70.000 et 150.000 euros aux entreprises de la région lançant sur le marché un produit ou un service nouveau. ( Journal des Entreprises (Le) - Newsletter 21/01/14 )

## TOURISME/LOISIRS

**La Vendée engage un plan "tourisme" ambitieux.** Le tourisme en Vendée, c'est 3 milliards d'euros de CA et 36 000 emplois. La fébrilité du marché et la concurrence farouche entre les destinations ont incité les responsables du tourisme vendéen à mettre en place une stratégie d'envergure. Quatre priorités ont été dégagées. Actions de promotion du département et grande enquête clientèle sont lancées par Vendée Expansion, auquel est rattaché le Comité départemental du tourisme. (GAUTIER Jean-Philippe, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 18/01/14 p.8 )

## TRAVAIL/EMPLOI/FORMATION

**Une épaulement pour les cadres sans emploi.** CTP 85 vient de fêter ses un an. L'association "Cadres au Temps Partagé" a pour mission de venir en aide aux cadres à la recherche d'emploi. Elle compte à ce jour plus de 80 adhérents sur tout le territoire vendéen. Contact : Jean-Luc Michaud et Christophe Moriceau, email : contact@ctpvendee.fr ( Journal du Pays Yonnais (Le) 30/01/14 p.16 )

**A Nantes, l'usine école Pop turbine.** Née en Vendée, elle vient de déménager aux Sorinières, près de Nantes. Objectif de cette formation de vingt-et-un jours : "construire l'usine de demain", un concept unique en France. L'usine école Pop a déjà formé nombre de dirigeants, cadres ou salariés de grands groupes (parmi lesquels Fleury Michon, Bénéteau, Toyota, la maison Hennessy ou le fromager Bel), ainsi que des PME de l'Ouest. [www.ecole-pop.com](http://www.ecole-pop.com) ( Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 31/01/14 p.6 )